Nations Unies S/PV.4043



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4043e séance

Samedi 11 septembre 1999, à 11 heures

New York

Président :	M. van Walsum	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	M. Petrella
	Bahreïn	M. R. Al-Dosari
	Brésil	M. Fonseca
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Qin Huasun
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Gabon	M. Dangue Réwaka
	Gambie	M. Faal
	Malaisie	M. Kamal
	Namibie	Mme Ashipala-Musavyi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Slovénie	M. Žbogar

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Lettre datée du 8 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/955)

Lettre datée du 9 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/961)

99-85751 (F)

La séance est ouverte à 11 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Lettre datée du 8 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/955)

Lettre datée du 9 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1999/961)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Australie, du Bélarus, du Cambodge, du Chili, de Cuba, de l'Égypte, de l'Équateur, de la Finlande, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Mozambique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao et du Soudan, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Wibisono (Indonésie) et M. Monteiro (Portugal) prennent place à la table du Conseil. M. Kumalo (Afrique du Sud), M. Kastrup (Allemagne), Mme Wensley (Australie), M. Sychov (Bélarus), M. Ouch (Cambodge), M. Larraín (Chili), M. Rodriguez Parrilla (Cuba), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Alemán (Équateur), Mme Rasi (Finlande), M. Ryan (Irlande), M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne), M. Santos (Mozambique), M. Kolby (Norvège), M. Powles (Nouvelle-Zélande), M. Mabilangan (Philippines), M. Lee See-young (République de Corée), M. Kittikhoun (République démocratique populaire lao) et M. Erwa (Soudan) occupent les places qui leur sont réservées sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit en réponse aux demandes contenues dans la lettre datée du 8 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies et dans la lettre datée du 9 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, publiées respectivement sous les cotes S/1999/955 et S/1999/961.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur les documents suivants : S/1999/950, lettre datée du 7 septembre 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies; S/1999/956, lettre datée du 8 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies, contenant la déclaration sur la situation au Timor oriental faite à Lisbonne le 6 septembre 1999 par les États membres de la Communauté des pays d'expression portugaise; S/1999/963, lettre datée du 10 septembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il y a une semaine, dans cette salle, j'ai informé le Conseil que la population du Timor oriental avait voté massivement contre l'offre d'autonomie du Gouvernement indonésien et pour une transition vers l'indépendance.

Les conditions dans lesquelles le scrutin populaire s'est déroulé, le 30 août, étaient loin d'être idéales mais le niveau extrêmement élevé de participation et le verdict rendu par les observateurs internationaux et la Commission électorale n'ont laissé aucun doute quant à l'intégrité et la régularité du scrutin. Par conséquent, la communauté internationale devrait maintenant procéder sans hésitation à l'application des résultats du scrutin.

Malheureusement, à peine ces résultats avaient-ils été annoncés que le Timor oriental amorçait sa descente vers le chaos. Le nombre de morts et l'ampleur des violences et des destructions ont dépassé de loin les craintes des observateurs internationaux. Comme je l'ai dit hier lors de ma conférence de presse, ce qui se produit au Timor oriental pourrait bien relever de diverses catégories de crime inter-

national. Les individus qui ont commandité et perpétré ces crimes devront en répondre.

Au cours de la semaine dernière, mes collègues et moi-même avons fourni régulièrement au Conseil des informations détaillées sur l'évolution de la situation. Il y a eu une réaction quasi unanime de la communauté internationale face au drame que connaît la population du Timor oriental en ces heures sombres. Les membres du Conseil sont préoccupés par cette crise, tout comme mes collègues au Secrétariat et moi-même. En outre, j'ai été en contact téléphonique permanent avec de nombreux chefs d'État et autres dirigeants de nombreuses régions du monde. Je me suis notamment entretenu avec le Président Habibie à Jakarta tout au long de la semaine.

Mon objectif est de créer les conditions qui permettraient à la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) de s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil. La première de ces conditions est la restauration de l'ordre public qui, en vertu des Accords du 5 mai, incombe au Gouvernement indonésien. Le Conseil a dépêché sa propre mission en Indonésie pour insister auprès des dirigeants indonésiens, aux plus hauts niveaux, sur l'urgence de la situation et la nécessité de prendre des mesures immédiates.

Malgré tous nos efforts, les conditions de sécurité n'ont cessé de se détériorer et la Mission des Nations Unies au Timor oriental a été forcée de fermer tous ses bureaux, sauf un. Hier, la MINUTO a déplacé tout son personnel non essentiel, y compris 280 employés locaux et leurs familles, qui ont dû quitter le Timor oriental. Il ne reste plus que 86 membres du personnel international au siège, à Dili. L'anarchie et les troubles ont régné cette semaine à Dili, malgré une présence importante de forces policières et militaires qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, contrôler la situation.

Comme je l'ai dit hier dans une déclaration publique, en raison de la gravité de la situation, l'éventualité d'une présence de la MINUTO au Timor oriental fait l'objet d'un examen constant. L'Indonésie a proclamé, mardi dernier, la loi martiale au Timor oriental mais ni cela ni la présence de troupes supplémentaires n'ont eu pour effet de rétablir l'ordre. Comme les membres le savent, mercredi et jeudi, des convois de la MINUTO ont été attaqués par des milices armées malgré l'escorte de troupes indonésiennes. Et hier, des soldats de l'armée indonésienne, chargés de garder le complexe de la MINUTO, se sont joints aux milices intégrationnistes pour terroriser les personnes qui se trouvaient à l'intérieur.

Environ un millier de Timorais orientaux se sont réfugiés dans le complexe de l'ONU. Leurs conditions d'hébergement sont précaires. Le drame de ces malheureuses victimes innocentes n'est qu'un des aspects de la catastrophe humanitaire qui se déroule au Timor oriental. La grande majorité de la population a été déplacée de force.

L'accès au Timor oriental étant maintenant refusé à la communauté internationale, nous ne connaissons pas avec certitude l'ampleur véritable de la crise humanitaire ni les besoins de survie de cette population qui a été déracinée. Il est clair, cependant, qu'une action extrêmement urgente est nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux en eau, en nourriture et en soins médicaux. Les provisions alimentaires s'épuisent rapidement au Timor oriental dans les endroits où la population est concentrée. La situation d'une grande partie de la population, dont on pense qu'elle a fui ou qu'elle a été déplacée de force vers le Timor occidental, est tout aussi pressante.

Je peux heureusement dire, d'après les informations reçues de la MINUTO, que la situation a été très calme à Dili aujourd'hui.

La mission du Conseil de sécurité s'est rendue au Timor oriental aujourd'hui pour examiner la situation sur le terrain et se rendre compte des problèmes auxquels se heurtent la MINUTO et son personnel courageux. J'ai appris que la mission a pu visiter toute la ville et vérifier l'ampleur des destructions. Comme les membres du Conseil, j'attends un rapport exhaustif de la mission d'ici un jour ou deux. Mais il convient, à mon avis, de signaler ici que la capacité des forces armées indonésiennes de maintenir le calme à Dili pendant la visite de la mission du Conseil met encore plus en évidence sa responsabilité concernant la sécurité générale.

Comme je l'ai dit hier, le moment est venu pour l'Indonésie de demander l'aide de la communauté internationale afin qu'elle puisse s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de rétablir l'ordre et la sécurité pour la population du Timor oriental, ce qui doit inclure la garantie de la sécurité et de la protection des dirigeants civils du camp indépendantiste.

Une fois de plus, j'exhorte l'Indonésie à accepter sans retard le déploiement d'une force internationale. La communauté internationale demande l'assentiment de l'Indonésie au déploiement d'une telle force. Mais j'espère qu'il est clair qu'elle le fait par déférence pour l'Indonésie, membre respecté de la communauté des États. Il est regrettable que

ce statut soit maintenant remis en question par la tragédie qui frappe le peuple du Timor oriental.

J'espère sincèrement que ce débat public du Conseil va contribuer à faire cesser cette tragédie. La séance du Conseil d'aujourd'hui symbolise la détermination de ses membres et celle de l'ensemble des Membres de l'ONU, qui sont décidés à honorer leurs obligations en vertu de la Charte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Portugal. Je lui donne la parole.

M. Monteiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer ma reconnaissance à vous-même, Monsieur le Président, et aux membres du Conseil qui, en dépit de tant de difficultés, ont décidé de tenir aujourd'hui ce débat public consacré à la situation au Timor oriental.

Je tiens à saluer la présence du Secrétaire général, premier défenseur des droits de l'homme, de la démocratie et du respect de la liberté. Le Portugal rend hommage à son action et à la fermeté dont il a fait preuve en menant ce processus. Je le remercie de la déclaration qu'il vient de prononcer devant le Conseil.

Mon pays appuie pleinement la déclaration qui sera faite par la Finlande au nom de l'Union européenne.

J'irai droit au but. Le Portugal a à plusieurs reprises demandé cette réunion du Conseil de sécurité afin de mettre le Conseil en face des responsabilités qui lui incombent de résoudre la crise épouvantable qui sévit au Timor oriental. Je manquerais à mes devoirs si je ne rappelais qu'aux termes de la Charte des Nations Unies, cet organe a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il ne fait aucun doute que la paix et la sécurité internationales sont menacées au Timor oriental.

La population du Timor oriental a exprimé sa volonté qui n'a pas été respectée. Cela est totalement inacceptable.

Le viol du Timor oriental s'est produit sous nos yeux. Au cours de la semaine dernière, la situation dans le territoire s'est systématiquement dégradée. Peu à peu, les «milices», qui sont en fait une simple extension des forces de sécurité indonésiennes sur le terrain, ont massacré des gens, pillé des biens et détruit tous les bâtiments publics à Dili, la capitale. Cela démontre clairement que sous le couvert de la démocratie et de la primauté du droit, nous sommes en réalité confrontés au visage hideux de la violence militaire et de la mauvaise foi.

Cette campagne de terreur organisée et préméditée a déjà contraint des dizaines de milliers de personnes à fuir dans les montagnes, tandis que d'autres étaient rassemblées et renvoyées vers le Timor occidental et d'autres destinations en dehors du territoire. Nous ne savons pas quel est le sort de ces gens aujourd'hui mais il y a lieu de craindre le pire. Dès lors, le territoire du Timor oriental connaît une catastrophe humanitaire à laquelle il importe de remédier immédiatement. La tragédie qui frappe le Timor oriental n'est pas différente de celles qui se sont produites au Rwanda ou au Kosovo sur le plan humain. À cet égard, et suite aux garanties de sécurité données par l'Indonésie, je lance un appel à toutes les organisations humanitaires de l'ONU et au Comité international de la Croix-Rouge pour qu'ils intensifient leurs efforts afin d'apporter une aide à tous ceux qui en ont besoin.

Il semble qu'il n'y ait aucun interdit pour ces soi-disant milices. L'évêque Belo, lauréat du prix Nobel de la paix, a été attaqué deux fois en 24 heures et contraint de chercher refuge en Australie; il se trouve actuellement au Portugal. Un nombre indéterminé de prêtres et de religieuses, y compris l'assistant personnel de l'évêque, auraient été tués de sang froid. L'évêque de Baucau a dû également fuir sa résidence. On peut se demander si une persécution religieuse n'est pas également menée contre la population du Timor oriental, qui est en majorité catholique.

En cette heure grave, je voudrais, au nom de mon gouvernement, remercier le Secrétaire général et, par son intermédiaire, tout le personnel de l'ONU, qui s'est acquitté de ses tâches de manière exemplaire et avec diligence dans des conditions particulièrement difficiles.

Le Secrétaire général a constamment informé de manière détaillée les membres du Conseil de sécurité sur la situation au Timor oriental et en particulier sur la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO). Il va sans dire que ceux qui veulent chasser la MINUTO du Timor oriental, s'efforcent en fait de contraindre l'ONU à quitter le territoire. Si incroyable que cela puisse paraître, des éléments des forces de sécurité d'un État Membre des Nations Unies ont mené cette action. C'est un précédent extrêmement dangereux. Jamais dans l'histoire de l'Organisation, des institutions d'un État Membre n'ont tenté de manière aussi claire et flagrante de détruire par la violence un processus organisé et mené par l'ONU.

L'ONU ne peut pas — et ne doit pas — se permettre une fois de plus d'intervenir dans un conflit pour assister ensuite, impuissante, au déraillement du processus. En fait, au stade actuel, c'est aussi la crédibilité de l'Organisation qui est en jeu. Le peuple du Timor oriental avait placé sa confiance dans l'ONU; on leur avait dit qu'ils devaient s'inscrire pour voter, on leur avait dit qu'ils pouvaient voter en toute liberté et dans la sécurité; on les avait incités à aller voter. Et effectivement, suivant un calendrier extrêmement précipité à la demande du Gouvernement indonésien, ils ont répondu avec un courage remarquable, avec civisme et dans un esprit de démocratie.

En réalité, la consultation populaire a finalement permis à ceux qui sont opposés à ce processus d'identifier les autres, ceux qui sont en faveur de la démocratie et de l'indépendance du Timor oriental, c'est-à-dire, en fait, 80 % de la population, pour les réprimer ensuite de la manière la plus cruelle. Xanana Gusmao qui n'était même pas autorisé à faire campagne, n'a été sauvé que parce qu'il se trouvait à Jakarta et, lorsqu'il a été finalement libéré, il a dû chercher refuge dans une ambassade étrangère pour sauver sa vie.

Après toutes les assurances données par les autorités indonésiennes, aux Nations Unies et au peuple timorais, par l'intermédiaire de la présence des Nations Unies sur le terrain, nous ne pouvons nous permettre de partir, de tourner le dos et de laisser les Timorais mourir sur place. Cela est crucial; nous avons le devoir légal et moral de protéger les Timorais. La population du Timor oriental n'en attend pas moins et le mérite tout autant.

La décision qu'a prise le Conseil de sécurité de dépêcher une mission à Jakarta n'a malheureusement pas eu le moindre effet pour empêcher les atrocités qui sont actuellement commises au Timor oriental. Bien au contraire, alors que les membres de la mission du Conseil se rendaient à Jakarta, la situation au Timor oriental ne faisait qu'empirer. Cette mission, que le Gouvernement portugais avait demandée avant l'annonce des résultats de la consultation populaire sans réponse positive du Conseil, bénéficie toujours de notre plein appui. Nous rendons hommage aux membres du Conseil qui font partie de cette mission et nous espérons qu'ils auront eu une totale liberté de mouvement sur tout le territoire et qu'ils pourront nous donner une évaluation complète de la situation sur le terrain.

Que faut-il faire? De toute évidence, il faut en priorité s'assurer que l'Indonésie se conforme pleinement et immédiatement à toutes ses obligations aux termes des Accords du 5 mai et du droit humanitaire international. À cet effet, le Conseil devrait agir en sorte que l'Indonésie prenne immédiatement des mesures concrètes et vérifiables pour mettre un terme aux massacres et rétablir l'ordre au Timor oriental; qu'elle prenne immédiatement des mesures pour mettre fin au déplacement forcé de la population civile et créer les conditions propices à son retour en toute sécurité; qu'elle autorise immédiatement l'accès sans entrave de toutes les organisations humanitaires des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge afin qu'ils puissent fournir une aide d'urgence aux personnes déplacées et à tous ceux qui en ont besoin; qu'elle instaure immédiatement les conditions nécessaires en matière de sécurité pour permettre à la MINUTO de remplir son mandat et au personnel des Nations Unies qui est temporairement déplacé de faire de même en toute sûreté et en toute sécurité; qu'elle mette fin au harcèlement de la MINUTO auquel se livrent les milices et des éléments des forces de sécurité; qu'elle garantisse la sécurité et l'intégrité physique des Timorais orientaux qui ont été contraints à chercher refuge au siège de la MINUTO; et qu'elle prenne toutes les mesures nécessaires pour arrêter ceux qui sont responsables de la violence au Timor oriental.

Cependant, il est clair que l'Indonésie a été réticente à assumer ses responsabilités et qu'elle ne devrait donc pas continuer de refuser l'aide internationale pour faire face à la situation. En fait, c'est l'Indonésie, et elle seule, qui est à blâmer pour ce qui se passe au Timor oriental, et plus particulièrement les autorités militaires sur le territoire, qui sont directement responsables du maintien de l'ordre public. L'Indonésie doit admettre qu'en continuant de refuser que l'on mette immédiatement sur pied une force multinationale sous mandat des Nations Unies, elle doit assumer pleinement et seule la responsabilité des massacres perpétrés sur le territoire. À l'évidence, le moment est venu pour l'Indonésie d'accepter l'aide de la communauté internationale.

Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien d'accepter immédiatement l'envoi d'une force internationale. Le général Wiranto, qui est directement responsable de l'application de la loi martiale, a laissé entendre, aujourd'hui, que l'Indonésie accepterait l'envoi rapide d'une force militaire internationale au Timor oriental. Nous espérons que ce ne sont pas des paroles vides.

Comme l'a souligné hier et ce matin encore le Secrétaire général, si le Gouvernement indonésien se refuse à accepter une telle force, il ne peut éviter d'être tenu responsable de ce qui pourrait bien être qualifié de «crimes contre l'humanité». En tout état de cause, a-t-il ajouté, ceux qui sont responsables de ces crimes doivent rendre compte de leurs actes. Nous sommes très satisfaits que, hier, le

Conseil de sécurité ait fait sienne la déclaration du Secrétaire général. De fait, le Secrétaire général a indiqué au Conseil la voie à suivre.

Hier encore, nous avons été témoins d'une attaque brutale et lâche contre le siège de la MINUTO et contre les Timorais qui s'y réfugiaient, sous les yeux du monde et au mépris total des appels que vous avez lancés à maintes reprises, Monsieur le Président, au nom de cet organe. Cela montre clairement que même après l'imposition de la loi martiale et le remplacement des troupes sur le terrain, la situation reste inchangée.

Nous demandons fermement à l'Indonésie d'identifier, d'arrêter et de traduire en justice tous les responsables des atrocités qui sont commises au Timor oriental, car il faut envoyer un message clair indiquant que le crime ne paie pas. Je voudrais signaler que bien avant le vote, le Portugal et les Nations Unies ont à maintes occasions demandé au Gouvernement indonésien d'endiguer les activités des milices. À cet égard, nous continuons d'encourager tous les efforts que déploie la communauté internationale pour identifier les coupables des violations du droit international commises au Timor oriental. En effet, nous espérons que tous les États Membres coopéreront pleinement dans cette tâche, car nous pensons qu'il ne doit pas y avoir de sanctuaire pour les assassins. Le Portugal oeuvre déjà en ce sens.

Nous voudrions également rappeler que l'Indonésie, aux termes des Accords du 5 mai, a demandé au Secrétaire général qu'il maintienne une présence appropriée des Nations Unies au Timor oriental pendant la période intérimaire entre la fin de la consultation populaire et le transfert d'autorité aux Nations Unies au Timor oriental. Nous demandons instamment à l'Indonésie d'honorer ses engagements.

Le Portugal a toujours démontré sa volonté inébranlable de trouver une solution internationalement acceptable à la question du Timor oriental grâce à une consultation libre et régulière du peuple timorais, telle que prévue dans les Accords du 5 mai. Mon gouvernement continuera d'oeuvrer, et est disposé à le faire, dans le cadre des Accords du 5 mai et sous la conduite du Secrétaire général, à la transition réunie vers l'indépendance librement choisie par le peuple du Timor oriental. Le Portugal demeure pleinement déterminé à collaborer à ce processus avec tous les moyens dont il dispose.

Dans ce contexte, mon gouvernement est prêt à appuyer, par des ressources humaines et financières, toute action qui sera décidée par la communauté internationale, en vue de garantir le rétablissement de la paix, de la sécurité et de l'ordre au Timor oriental. Nous exigeons du Gouvernement indonésien qu'il unisse ses forces à celles de la communauté internationale pour prendre toutes les mesures qui s'imposent à cette fin. Le Portugal a sans cesse oeuvré à cet objectif et est prêt à faire tout ce qu'il faut, aussi longtemps qu'il le faudra, pour y parvenir.

Le 30 août 1999, le Conseil de sécurité a exprimé son soutien aux Timorais qui, avec courage, ont afflué vers les bureaux de vote pour exprimer leurs vues. Je cite la déclaration officielle du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/1999/27), où le Conseil «considère que la consultation électorale reflète fidèlement les voeux du peuple du Timor oriental». Un peuple qui, sans équivoque, a choisi la liberté, l'indépendance, la démocratie et la primauté du droit.

L'évêque Belo, cité par son biographe américain dans un livre au titre évocateur «*From the Place of the Dead*», dit,

> «Je supplie le monde extérieur de ne pas nous oublier. Sinon, nous sommes condamnés.»

Je demande au Conseil d'agir pour que le Timor oriental devienne à nouveau un lieu de vie. Le Conseil doit agir, et agir maintenant.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de votre décision opportune de convoquer cette réunion en réponse aux demandes du Brésil et du Portugal. Le moment est décisif et tragique pour le Timor oriental et la communauté internationale. Nous avons affaire à une menace urgente et grave à la sécurité internationale. Les paroles sont superflues pour justifier cette réunion. Les faits la justifient déjà. Nous sommes réunis aujourd'hui pour que la violence au Timor oriental prenne fin. Nous sommes réunis pour rétablir le respect des normes internationales. À cette fin, nous devons trouver le moyen d'amener le Gouvernement indonésien à respecter pleinement les Accords de mai et, le cas échéant, nous devons envisager des mesures supplémentaires de la part du Conseil, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte. Nous ne pouvons plus attendre alors que les troubles et le chaos règnent au Timor oriental et que la population est massacrée par les milices criminelles.

La déclaration du Secrétaire général est une orientation concrète pour nos délibérations. Nous partageons tout à fait son appréciation des événements alarmants au Timor

oriental. Comme il l'a déclaré, ces événements pourraient être considérés comme des crimes internationaux. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour la ferme position qu'il a prise. Avec la résolution dont ont fait preuve les Gouvernements portugais et indonésien, son initiative claire a permis la conclusion des Accords tripartites et la tenue d'une consultation populaire. Notre reconnaissance va également à son Représentant spécial, l'Ambassadeur Jamsheed Marker, et au personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO).

Le 30 août 1999, le scrutin, tenu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, a mis clairement en évidence la volonté souveraine des Timorais. Il y a moins de 10 jours, le climat dominant était l'attente positive et l'optimisme et l'on s'attendait à ce que le peuple timorais soit enfin en mesure d'assumer les responsabilités de son destin. Toutefois, la liesse populaire a duré moins de 24 heures et elle été rapidement écrasée par la violence et l'intimidation.

Ces faits déplorables sont connus. Tueries, pillages, incendies de maisons, impunité et déplacements forcés sont devenus le lot quotidien au Timor oriental. Le personnel des Nations Unies chargé d'une mission de paix a été menacé et assiégé. Il s'est comporté de façon héroïque, et on déplore des morts. La communauté internationale ne doit pas demeurer passive ou hésitante face aux atrocités commises contre les Timorais. Même si nous n'avons pas un tableau exhaustif de la situation, il est absolument certain que la crise humanitaire s'aggrave et que le droit le plus fondamental que représente l'Organisation, le droit à l'autodétermination, est bafoué.

Les responsabilités en vertu des Accords historiques de mai ont été librement contractées par les parties. Le Gouvernement indonésien doit maintenir l'ordre public au Timor oriental. Malheureusement, les autorités indonésiennes n'ont pas pu contenir la violence. Une fois de plus, nous demandons au Gouvernement indonésien d'accepter l'assistance de la communauté internationale pour assurer les conditions de sécurité nécessaires à l'application des Accords de mai. À cet égard, nous prenons note de la déclaration récente du Ministre indonésien de la défense et nous espérons que cela traduit une volonté réelle d'agir concrètement.

Au début de la semaine prochaine, la mission du Conseil de sécurité en Indonésie présentera ses recommandations. Son mandat n'a pas encore été achevé. Nous avons demandé cette réunion avec la certitude qu'un débat public contribuerait à aider la mission dans son entreprise. Certains pays se sont déjà déclarés prêts à participer à une force internationale susceptible d'aider l'Indonésie à rétablir la paix et la stabilité au Timor oriental. Le Brésil est prêt à se joindre à cet effort. Nous allons contribuer à une force internationale dès qu'elle sera décidée par le Conseil de sécurité. Nous espérons que le Gouvernement indonésien acceptera cette force internationale sans aucun retard.

Nous avons demandé cette séance officielle pour que le Conseil de sécurité et tous les Membres de l'ONU puissent s'exprimer sans équivoque. La violence au Timor oriental doit cesser et la volonté du peuple timorais doit être respectée et mise en oeuvre. La Charte des Nations Unies prévoit le cadre approprié pour que le Conseil de sécurité prenne des mesures. Aucune option ne doit être exclue. Soyons raisonnables mais fermes et résolus. La communauté internationale doit être prête à recourir à tous les moyens dont elle dispose en vertu de la Charte des Nations Unies pour garantir la paix au Timor oriental et pour que les Accords de mai soient pleinement appliqués.

M. Holbrooke (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je souhaite exprimer ma vive gratitude au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général pour avoir demandé la tenue de cette réunion dans un contexte difficile et controversé. J'avais espéré que ma première intervention publique devant cette grande instance historique, en cette salle chargée d'histoire, se ferait en une occasion moins grave et moins triste.

Hier, le Conseil de sécurité a entendu M. Bernard Kouchner, le remarquable Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, parler des défis que l'ONU doit relever dans cette région du monde. Ces problèmes sont immenses mais l'ONU s'emploie à les résoudre. Ils mettent en relief les difficultés et défis plus importants encore qui se posent aujourd'hui au Timor oriental où la crise est plus profonde, la nécessité d'agir plus impérieuse et les dangers actuels plus grands. Notre responsabilité est tout aussi importante.

Le système des Nations Unies est mis au défi au Kosovo et au Timor, chacune des régions représentant pour ainsi dire un problème des plus exceptionnels pour cette grande institution. Le Gouvernement que je suis fier de représenter est profondément engagé à l'égard de cette institution, à la création de laquelle il a beaucoup contribué, et nous souhaitons travailler avec tous sur ce problème dans le cadre de l'ONU. Et je redis mon engagement personnel et ma reconnaissance face à l'action si difficile que le Secrétaire général a entreprise à cet égard. Je rends également hommage aux deux orateurs précédents, du Portugal et du Brésil, pour leurs exposés éloquents sur la situation. Cela m'évitera de répéter les faits — je ne pourrais rivaliser

avec leur éloquence et leur précision — et je vais simplement exprimer les vues de mon gouvernement.

L'Indonésie est un pays d'importance directe et considérable pour nous tous. Son équilibre multiethnique et fragile a été mis à l'épreuve dans le passé, de façon notable et tragique il y a une génération. Aujourd'hui, il est de nouveau gravement mis à l'épreuve. Le 5 mai, le Gouvernement indonésien a pris la décision courageuse de régler le problème du Timor oriental — une préoccupation légitime de cet organe durant plus d'un quart de siècle — de façon conforme aux meilleures traditions de la Charte de l'ONU : une consultation électorale de la population du Timor oriental.

La communauté internationale a réagi face à ce défi. Grâce aux irremplaçables qualités d'initiative du Secrétaire général et à l'appui sans faille du Conseil de sécurité, la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) a réussi à faire en sorte que le peuple du Timor oriental puisse s'exprimer. Lorsqu'il a eu la possibilité de voter, le peuple du Timor oriental s'est prononcé très clairement. En un seul scrutin, le 30 août, plus de 400 000 Timorais orientaux ont fait preuve de dignité et de courage, nous rappelant encore une fois le rôle vital des urnes et de la contribution fondamentale des Nations Unies dans l'appui aux élections et la surveillance de celles-ci.

Cependant, alors que nous devrions célébrer la vision du Gouvernement indonésien et les aspirations du peuple du Timor oriental, nous sommes dévastés par des images de brutalités, de violences et de chaos. Presque immédiatement après le vote, des milices — appuyées de toute évidence par des éléments de l'armée indonésienne — sont descendues dans la rue et se sont livrées à des carnages.

Ces derniers jours, l'ampleur des destructions a été épouvantable. Des milliers d'innocents ont été chassés de chez eux, y compris l'héroïque évêque Belo — qui a reçu le prix Nobel de la paix avec José Ramos-Horta — qui a dû se réfugier en Australie. Des centaines de personnes ont été tuées, peut-être davantage. Je pense que c'est le cas. Et le personnel des Nations Unies a été attaqué de manière tout à fait indigne.

Ce qui se passe au Timor oriental va à l'encontre de tout ce que cette institution défend. Ce qui se passe défie l'esprit et la lettre de ce que nous tous ici, nous tous qui avons l'honneur d'être accrédités auprès des Nations Unies, défendons. Ce qui se passe viole tout ce que nous représentons. Nous avons la responsabilité de défendre les principes moraux qu'incarne cette institution et qu'elle s'emploie à promouvoir.

Le Gouvernement indonésien devrait comprendre qu'à moins qu'il ne fasse marche arrière immédiatement, il risque d'atteindre un point de non-retour dans ses relations internationales. Personne ne souhaite voir l'Indonésie, qui est une grande nation, se retrouver, isolée de la communauté mondiale. Mais ses actes sont en train de l'entraîner dans une direction qui va à l'encontre de ses intérêts et de ceux du peuple de cet archipel vaste et varié. Il existe des indications claires que les troupes sous la conduite et le commandement du général Wiranto ont appuyé, encouragé, dirigé les atrocités sur le terrain, et, peut-être, dans nombre de cas, y ont participé. Comment peut-on s'attendre à ce que la population du Timor oriental, les Nations Unies et la communauté internationale confient leur sécurité à ces mêmes soldats, sous la même direction?

Il est impérieux que la communauté internationale parle d'une voix unanime et claire. Notre message doit être sans équivoque : le Gouvernement indonésien doit permettre une présence de sécurité internationale, comme cela a été proposé à maintes occasions par le Secrétaire général — et j'appuie pleinement ce que le Secrétaire général a dit hier et à nouveau ce matin — et comme cela a également été proposé par l'équipe du Conseil de sécurité conduite avec tant de compétence par l'Ambassadeur Andjaba, de la Namibie, qui mérite l'admiration et les louanges de cet organe. Ils ont proposé d'entamer immédiatement des discussions devant aboutir à la création des conditions nécessaires à la poursuite du processus engagé par les Nations Unies. Ils sont retournés à Jakarta et viennent d'atterrir il y a quelques minutes, et je crois comprendre, d'après les informations obtenues de personnes ayant parlé avec eux, qu'ils préparent leur prochaine série de discussions au plus haut niveau avec les autorités indonésiennes. Ces discussions seront d'une importance cruciale pour le processus et j'espère qu'elles donneront les résultats que nous escomptons.

Le Gouvernement indonésien serait, paraît-il, prêt à accepter une telle force. Cela a été évoqué par les distingués Ambassadeurs du Portugal et du Brésil. Nous invitons instamment l'Indonésie à faire immédiatement de ces allusions et de ces rumeurs une réalité. Nous discutons avec d'autres délégations des mesures qui devront être prises par le Conseil de sécurité et nous attendons un rapport complet de la mission conduite par l'Ambassadeur Andjaba qui vient de rentrer de Dili.

Je réitère l'importance que notre gouvernement attache à l'action immédiate que nous avons appuyée. Les États-Unis ont déjà suspendu toute coopération militaire bilatérale avec Jakarta et toute vente et livraison de matériel militaire. Je voudrais signaler, en outre, que la situation au Timor oriental a déjà entamé considérablement la confiance, qui est essentielle à la stabilité économique. Si la crise n'est pas résolue rapidement et de manière pacifique, elle ne se limitera pas au Timor oriental et elle nuira irrémédiablement à l'économie, au processus politique et à la population de la nation tout entière.

Les États-Unis veulent travailler de concert avec le Gouvernement indonésien dans sa quête de démocratie, de prospérité et d'intégrité territoriale. Mais notre capacité à le faire sera gravement compromise si la situation au Timor oriental n'est pas maîtrisée. Nous oeuvrons inlassablement, y compris le Président Clinton et la Secrétaire d'État Albright, qui se trouvent à l'heure actuelle en Nouvelle-Zélande et discutent de cette crise avec leurs homologues afin de rechercher une solution.

Aujourd'hui, ensemble, il faut réitérer notre appel au Président indonésien et à son gouvernement, y compris aux autorités militaires, pour qu'ils autorisent le déploiement immédiat d'une force multinationale au Timor oriental.

La réunion que nous tenons aujourd'hui ne résoudra pas le problème. Nous le savons tous, mais je partage l'espoir exprimé par le Secrétaire général et les Ambassadeurs du Portugal et du Brésil, à savoir que cette réunion fera comprendre aux autorités de Jakarta qu'elles risquent l'isolement international et que leurs aspirations économiques et politiques seront durablement compromises si les mesures nécessaires ne sont pas prises.

En moins de deux semaines, le rêve longtemps nourri du peuple du Timor oriental d'avoir la possibilité de décider de son propre sort, affirmant son désir de démocratie, a été à la fois réalisé et puis anéanti. Nous avons l'obligation de veiller à ce qu'il puisse construire son avenir dans la paix, suivant sa propre volonté.

M. Dejammet (France) : Ce débat du Conseil de sécurité s'imposait. Nous sommes reconnaissants aux États Membres qui en ont demandé la convocation sans tarder. Certes, il sera nécessaire aux membres du Conseil de sécurité d'entendre les conclusions de la mission qu'ils ont dépêchée sur place pour arrêter l'action qu'ils doivent envisager. Mais il est juste que, sans plus tarder, ceux qui doivent décider entendent la voix de l'ensemble des États Membres des Nations Unies, prennent conscience de l'ampleur des inquiétudes et de l'urgence d'une réaction.

Nous remercions le Secrétaire général de sa présence et de sa déclaration qui témoigne de la gravité de la situation et qui indique ce qui doit être fait.

Ce qui se passe au Timor oriental n'est plus tolérable. Les Nations Unies avaient encouragé, inspiré et accompagné un processus de négociations qui menait à l'autodétermination et qui paraissait exemplaire. Nous avions tous applaudi aux efforts de l'Indonésie, du Portugal et du Secrétaire général des Nations Unies. Nous avions mis au point des procédures qui conduisaient à une consultation libre de la population du Timor oriental et qui consacraient le succès de la démocratie et le respect des droits de l'homme dans cette région du monde.

Aujourd'hui, tout d'un coup, tout paraît s'effondrer sous l'effet de la rébellion d'une fraction — nous espérons, limitée — des populations concernées contre l'ordre international et contre les engagements du Gouvernement indonésien. Mais quel que soit l'écart entre les réactions officielles indonésiennes, qui sont de respecter le référendum, et le comportement des bandes armées, force est de constater les dimensions extrêmement alarmantes du désastre : les informations qui nous parviennent font toutes état de violences, d'assassinats et d'exactions des milices à l'encontre des populations civiles.

Les violences commises ont provoqué des flux massifs de réfugiés et de personnes déplacées. Dili a été mise à sac par les milices. Je ne reviens pas sur les faits qui ont été décrits avec exactitude par les représentants qui m'ont précédé. En vérité, la question qui nous est posée aujourd'hui est simple : sommes-nous en 1994, à l'heure du Rwanda, en 1998, à l'heure du Kosovo? Allons-nous réagir à temps, empêcher à temps l'exode forcé, les massacres?

Certes, les autorités indonésiennes ont pris des mesures. Mais il est clair, à l'heure où nous parlons, que ces mesures n'ont pas d'effet : la sécurité n'est pas rétablie. Hier encore le quartier général de la Mission des Nations Unies était attaqué par les milices. Le choix de l'indépendance, aujourd'hui combattu par les armes, est menacé.

Dès le début des événements, le Conseil de sécurité, à votre instigation, Monsieur le Président, a réagi. Il a décidé d'envoyer une mission sur place. Il s'est déclaré prêt à assumer toutes ses responsabilités afin que soient restaurés l'ordre et la sécurité et que les Accords du 5 mai soient pleinement respectés. Jour après jour, le Conseil, unanime,

par la voix de son Président, en appelle au Gouvernement indonésien. Nous ne souhaitons pas l'isolement du Gouvernement indonésien. Nous voulons croire que celui-ci comprend la nécessité de respecter ses engagements et d'assurer l'ordre et la sécurité de tous au Timor oriental. Nous savons bien que cette responsabilité est lourde mais elle n'est pas aujourd'hui assumée. Cette impasse tragique ne peut plus durer. Si les autorités indonésiennes ne sont pas en mesure, comme malheureusement les faits paraissent le démontrer, de s'acquitter seules de leur responsabilité de restaurer l'ordre et d'appliquer l'Accord du 5 mai, alors il faut que l'Indonésie entende l'offre qui lui est faite par la communauté internationale de l'aider à atteindre ces objectifs.

Le Secrétaire général, dans la déclaration qu'il a faite hier, a été très net et très ferme. Je le cite :

> «Il est clair que le moment est venu pour l'Indonésie de demander l'aide de la communauté internationale pour assumer sa responsabilité de restaurer l'ordre et la sécurité au Timor oriental et de permettre aux personnes déplacées de retourner dans leurs foyers en sécurité. [...] je demande au Gouvernement indonésien d'accepter sans délai l'offre qui lui est faite.»

Le Conseil de sécurité a déjà approuvé, hier, cette déclaration, que le Secrétaire général, ce matin, vient de réitérer. Dans ce contexte, nous avons noté, aujourd'hui, avec attention, les déclarations faites en Indonésie par le général Wiranto.

La France souhaite que le Conseil de sécurité se tienne prêt à se prononcer, compte tenu de l'évaluation de la mission dépêchée sur place, sur la création d'une présence internationale de sécurité, d'une force internationale visant à contribuer au retour de la paix. Si les conditions en étant réunies, le Conseil de sécurité décidait de la création de cette force, la France y prendrait sa part.

Je souhaite enfin rendre hommage au courage du personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental. Tout en tenant compte des conditions de sécurité, la France appelle au maintien d'une présence des Nations Unies au Timor oriental.

M. Petrella (Argentine) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi de vous remercier, Monsieur le Président, pour les efforts que vous avez déployés pour organiser cette séance publique du Conseil de sécurité afin d'examiner une question aussi grave et aussi urgente. Je souhaite, par ailleurs, réitérer notre admiration pour la compétence et la diligence avec lesquelles vous présidez nos travaux. Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général pour la détermination et les efforts dont il a fait montre tout au long de ce processus, ainsi que pour la clarté du rapport dramatique qu'il vient de nous transmettre et qui ne suscite pas d'autres commentaires.

J'aimerais, à présent, souligner l'intérêt que porte le Portugal à cette question. Sa demande pour que le Conseil débatte publiquement de la situation au Timor oriental, clairement expliquée dans ses lettres des 8 et 10 septembre 1999, devait recevoir une réponse rapide. Face à des événements auxquels nous conférons tous une gravité particulière parce qu'ils touchent à des valeurs fondamentales de la Charte, le Conseil devait se faire l'écho de la clameur des victimes innocentes, de la revendication de l'opinion publique et de la demande des États Membres. D'où le soutien que nous avons apporté à vos efforts, Monsieur le Président, pour mettre sur le devant de la scène cette question au Conseil et appuyer immédiatement le Brésil et le Portugal qui, le 9 septembre dernier, ont formellement demandé la tenue de cette réunion.

Lorsque le 30 août dernier, la population du Timor oriental a exprimé son opinion de manière libre et démocratique, nous nous sommes félicités de l'aboutissement fructueux d'une étape du processus lancé grâce à la décision courageuse du Président Habibie de l'Indonésie d'inviter les Timorais à décider de leur propre avenir.

Ainsi une des entreprises les mieux organisées par les Nations Unies a trouvé un aboutissement dans la mesure où l'inscription des électeurs s'est déroulée sans difficulté, bien que dans des conditions qui étaient loin d'être idéales, et la participation au scrutin a été remarquablement élevée. La collaboration de l'Indonésie au cours de ce processus a été, sans aucun doute, nécessaire. Nous avons reconnu, alors, que les autorités indonésiennes avaient facilité le processus et nous avons exprimé notre reconnaissance au Portugal et au Secrétaire général pour le rôle extrêmement important qu'ils avaient joué.

Malheureusement, les nombreuses informations dont nous disposons aujourd'hui nous montrent que nous sommes loin du scénario positif auquel on s'attendait il y a deux semaines. Nous pensons que la réaction du Conseil, dans ses trois déclarations à la presse des 8, 9 et 10 septembre, était adaptée aux circonstances. Le Conseil a non seulement exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation au Timor oriental et à la crise humanitaire grandissante, mais il a également appelé le Gouvernement indonésien à respecter au plus vite les engagements qu'il a contractés au titre des Accords du 5 mai, à savoir de main-

tenir la paix et la sécurité sur tout le territoire. Compte tenu de la gravité de la situation, les membres du Conseil ont avalisé l'initiative prise par le Secrétaire général et adopté toutes les mesures qu'il a recommandées à l'appui de ses efforts pour aider l'Indonésie à trouver une solution à cette crise.

Je dois dire que l'initiative d'envoyer une mission en Indonésie mérite d'être saluée et qu'elle doit être appuyée. Ce faisant, nous démontrons que nous ne fermons pas les yeux devant les graves violations sur le plan humanitaire qui se font jour dans les questions dont nous sommes saisis. La mission a maintenu un dialogue très important avec les autorités indonésiennes et elle continuera de le faire.

Mais la question que nous nous posons tous actuellement est de savoir comment il est possible de mettre fin à cette situation de violence et d'anarchie d'une extrême gravité. Dans les Accords du 5 mai, l'Indonésie a pris l'engagement de maintenir l'ordre et la sécurité au Timor oriental avant, pendant et après la consultation. Il revient donc en premier lieu aux autorités de ce pays et notamment à ses forces armées d'assurer le contrôle de la situation. Le Secrétaire général et le Conseil de sécurité ont lancé des appels réitérés aux autorités de Jakarta pour qu'elles prennent toutes les mesures à leur disposition en vue de normaliser la situation immédiatement.

Nous réitérons cet appel à l'intention notamment des éléments en Indonésie qui semblent s'être écartés des traditions de leur pays et qui font fi du droit international et des normes humanitaires les plus élémentaires. Nous les appelons à mettre fin à ces exactions.

Le Secrétaire général a également rappelé à maintes reprises que si l'Indonésie n'était pas en mesure de maîtriser la situation, elle devait faire appel à la coopération de la communauté internationale. Plusieurs pays ont déjà fait part de leur volonté de prendre part à une force internationale pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité au Timor oriental afin de permettre que les résultats de la consultation soient appliqués de manière pacifique. L'Argentine soutient le Secrétaire général et s'associe pleinement à cette demande.

D'autre part, la mission du Conseil de sécurité a réitéré en Indonésie cette demande à tous les niveaux, en soulignant que Jakarta reste responsable du maintien de l'ordre au Timor oriental, comme le stipulent les Accords du 5 mai.

Nous estimons que ceux qui, en Indonésie, ne comprennent toujours pas la part de responsabilité qui leur sera imputable s'ils n'adoptent pas les mesures que le Conseil leur a recommandées, devront tenir compte de tous les éléments de principe formulés dans la déclaration sur le Timor oriental que le Secrétaire général a prononcée hier et qui a été approuvée par ce Conseil.

Aussi, nous considérons que les crimes et les violences commises à l'encontre des civils innocents et du personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), à qui nous devons rendre hommage pour son courage et son dévouement, sont insoutenables. Je voudrais rappeler que l'Argentine a le souci constant de voir que le personnel de l'ONU et le personnel associé obtiennent toutes les garanties de sécurité et la liberté de circuler afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions. Il est nécessaire qu'au Conseil de sécurité, nous trouvions les moyens d'assurer que les activités et la vie du personnel de l'ONU soient strictement respectées et que ceux qui n'en tiennent pas compte paient chèrement les conséquences de leurs actes.

Ce débat a lieu alors que la délégation dépêchée par le Conseil n'est pas encore revenue à New York. Seule l'urgence de la situation explique cette circonstance. C'est pourquoi nous estimons qu'il conviendrait, pour plus de clarté, d'attendre le rapport qui devrait nous être présenté par l'Ambassadeur de la Namibie qui dirige cette délégation. Je lui réitère ici notre soutien et notre solidarité dans les démarches utiles qu'il a menées à bien et compte tenu des difficultés qu'il a dû surmonter.

Nous souhaitons terminer notre intervention en exprimant notre conviction que l'Indonésie, qui est en proie actuellement à des difficultés considérables découlant d'un nécessaire processus de changement, comprendra que les éléments violents qui ont détruit une partie du Timor oriental ne méritent aucun soutien et ne représentent pas les meilleurs intérêts de ce pays. Nous formons donc des voeux pour que le processus d'indépendance aboutisse et que l'Indonésie accepte sans plus tarder l'assistance internationale pour mettre fin à l'anarchie.

M. Fowler (Canada) : J'aimerais tout d'abord vous dire que mon gouvernement se félicite des travaux incontournables qui ont été entrepris dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses par tous les hommes et femmes de la MINUTO, ainsi que par les membres des organismes d'aide nationaux et internationaux qui ont tenté d'aider et de protéger la population assiégée au Timor oriental.

Les Canadiens sont scandalisés par les exactions des milices pro-intégration du Timor oriental depuis la tenue du référendum populaire du 30 août. Ces milices, qui agissent de toute évidence de connivence avec l'armée et la police indonésiennes, ont terrorisé la population civile, en se livrant à des exécutions sommaires, en visant les sanctuaires religieux et en provoquant des déplacements massifs de population. Des violations aussi flagrantes des droits de l'homme sont de toute évidence extrêmement préoccupantes. Nous sommes profondément inquiets pour la sécurité du personnel de la MINUTO, en particulier pour celle du personnel recruté localement, qui est assiégé dans l'enceinte de la mission à Dili depuis plusieurs jours, ainsi que pour les personnes déplacées qui y ont cherché refuge. La sécurité de tous ceux qui sont venus se mettre sous la protection de l'ONU doit être assurée. Nous rendons hommage au personnel de la MINUTO pour son courage et sa ténacité.

(l'orateur parle en anglais)

Récemment, à l'occasion de plusieurs débats, le Conseil a examiné la question de la protection des civils lors des conflits armés. Lors de ces discussions, le Conseil a condamné les forces armées qui prennent délibérément les civils pour cible et s'opposent à ce qu'on leur porte assistance. Le Conseil a souligné qu'il était important de traduire en justice les individus qui incitent à la violence ou commettent des actes de violence contre des civils lors des conflits armés, ou ceux qui violent de quelque manière que ce soit le droit international humanitaire et les droits de l'homme. À cet égard, le Conseil a également exprimé sa volonté de réagir, conformément à la Charte des Nations Unies, lorsqu'il est confronté à des situations dans lesquelles les civils sont pris pour cible ou lorsque des forces font délibérément obstacle à l'assistance humanitaire.

La déclaration faite par le Président du Conseil au mois de février à la suite de notre débat public s'applique sans conteste à la situation qui prévaut actuellement au Timor oriental, et je suis particulièrement satisfait, Monsieur le Président, que vous ayez décidé de poursuivre l'examen de cette question lorsque nous examinerons la semaine prochaine le rapport du Secrétaire général — qui vient d'être publié hier — sur le sort des civils touchés par les conflits armés.

La situation actuelle est choquante par son envergure. Le nombre de tués et de personnes déplacées augmente inexorablement, tout comme se poursuit la destruction délibérée de bâtiments et de biens personnels. Le Gouvernement indonésien doit assumer immédiatement la responsabilité qui lui incombe de garantir la sécurité au Timor oriental, comme stipulé dans l'Accord conclu le 5 mai, ou, s'il est incapable ou refuse de le faire, il doit permettre à la communauté internationale de l'aider afin que le peuple timorais retrouve la sécurité. Si l'Indonésie persiste dans son refus de respecter ses engagements, elle sera accablée par l'opprobre de la communauté internationale.

L'Indonésie a convenu de garantir la cessation des tueries et de la terreur, et pourtant celles-ci persistent avec la même intensité. Le Gouvernement indonésien a imposé la loi martiale dans le but de restaurer la paix et l'ordre au Timor oriental et pourtant, ses soldats et sa police restent passifs — quand ils n'y participent pas — face aux pillages et aux incendies de maisons, comme le confirment tous les rapports des médias et des témoins oculaires. L'Indonésie doit confronter la réalité de ce qui se passe réellement au Timor oriental et mettre fin à ces exactions. En outre, elle doit prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour s'assurer que le personnel humanitaire a accès sans entrave et dans de bonnes conditions de sécurité à tous ceux qui ont besoin d'aide au Timor oriental.

Le Canada est prêt à considérer favorablement les appels internationaux visant à soulager la douloureuse situation au Timor oriental, mais pour cela, l'Indonésie doit garantir de manière crédible la sécurité de l'acheminement de l'aide humanitaire et traduire ces garanties en réalité.

Le 5 mai dernier, le Gouvernement indonésien s'est engagé à respecter le droit du peuple du Timor oriental à déterminer son avenir par un scrutin démocratique direct. Le 30 août, la grande majorité de la population du Timor oriental s'est rendue aux urnes et quatre personnes sur cinq ont choisi la voie de la transition vers l'indépendance. Ce choix clair doit être respecté et le processus entamé avec l'accord historique du 5 mai doit être mené à son terme.

M. Dangue Réwaka (Gabon) : En signant le 5 mai 1999 à New York un Accord global qui chargeait entre autres le Secrétaire général des Nations Unies d'organiser une consultation populaire au Timor oriental, les Gouvernements indonésien et portugais faisaient la preuve de leur détermination à rechercher un règlement pacifique de la question du Timor oriental. Nous remercions sincèrement le Secrétaire général des efforts qu'il a déployés pour amener les deux Gouvernements à conclure cet Accord.

La consultation qui a eu lieu le 30 août 1999 donnait aux Timorais le choix d'accepter ou de rejeter le projet de cadre constitutionnel prévoyant une autonomie spéciale pour le Timor oriental au sein de la République d'Indonésie. Nous connaissons les résultats de cette consultation. Les

Timorais ont majoritairement rejeté l'autonomie spéciale. Le Gouvernement indonésien a accepté cette décision du peuple timorais, ce dont la délégation gabonaise s'est félicitée, tout en rendant hommage aux autorités indonésiennes pour leur coopération sans laquelle le scrutin n'aurait pas pu se dérouler.

Aussi sommes-nous surpris par la violence qui fait actuellement rage dans la plupart des villes du Timor oriental. Nous savons que les autorités indonésiennes ont décrété la loi martiale pour la contenir mais cette mesure n'a rien changé à la situation de terreur qui prévaut depuis quelques jours au Timor oriental.

Nous encourageons le Gouvernement indonésien à examiner favorablement l'assistance que lui offre la communauté internationale afin de mettre rapidement un terme à cette situation dangereuse et de permettre au Secrétaire général de maintenir une présence adéquate de l'ONU au Timor oriental, conformément à l'article 7 de l'Accord du 5 mai 1999.

L'Indonésie est un grand pays qui joue un rôle important dans la stabilité et la sécurité, non seulement de l'Asie, mais aussi du reste du monde. Les événements malheureux auxquels elle a été aux prises ces derniers mois en portent témoignage. Notre voeu le plus ardent est qu'elle poursuive dans l'unité et la concorde les grandes réformes qu'elle a entreprises.

Ma délégation attend impatiemment le rapport que la mission dépêchée par le Conseil de sécurité en Indonésie fera la semaine prochaine sur la situation au Timor oriental.

M. Qin Huasun (Chine) (*parle en chinois*) : La consultation populaire qui a eu lieu au Timor oriental il y a deux semaines a fourni une occasion sans précédent de parvenir à un règlement définitif de la question du Timor oriental par des moyens pacifiques. La décision initiale prise par le Gouvernement indonésien et la coopération dont il a fait preuve par la suite ont créé les conditions nécessaires pour cet événement historique.

Le peuple du Timor oriental a fait le choix de son avenir. Nous en appelons instamment à toutes les parties concernées pour qu'elles respectent la volonté du peuple du Timor oriental. Entre-temps, nous espérons que les différentes parties au Timor oriental joindront leurs forces pour édifier un avenir stable et prospère au Timor oriental.

Nous espérons que le résultat de la consultation populaire sera pleinement appliqué dans un environnement d'ordre et de paix. Nous sommes gravement préoccupés par la poursuite de la violence et par la crise humanitaire qu'elle a provoquée au Timor oriental. Nous exigeons la cessation immédiate de tous les actes de violence au Timor oriental et en particulier la protection du personnel de l'ONU. Nous espérons que les mesures prises par le Gouvernement indonésien permettront de parvenir aux résultats souhaités aussi rapidement que possible.

La délégation chinoise se félicite de la coopération étroite de l'ONU avec les Gouvernements indonésien et portugais sur la question du Timor oriental, ainsi que des efforts déployés par la MINUTO pour assurer le bon déroulement de la consultation populaire. En vertu de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité porte la responsabilité principale du maintien de la paix internationale et régionale. La question du Timor oriental doit être réglée par le biais de l'ONU. Le déploiement d'une force de maintien de la paix devrait se faire à la demande du Gouvernement indonésien et être approuvé par le Conseil de sécurité. La Chine est prête à participer activement aux efforts que l'ONU déploie à cet égard.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme les orateurs précédents, je voudrais mettre l'accent sur la gravité de la situation au Timor oriental. Peu avant cette réunion, je me suis entretenu avec Sir Jeremy Greenstock, qui revenait de Dili avec la Mission du Conseil de sécurité. Il m'a directement confirmé l'étendue de la destruction dans la ville et l'urgence de la crise humanitaire à laquelle nous sommes confrontés. En effet, la réunion de la mission avec le Président Habibie à Jakarta, demain, sera d'une importance décisive.

Le Royaume-Uni a accueilli avec satisfaction la tenue de la consultation populaire du peuple timorais le 30 août de cette année. Nous nous sommes également félicités du processus qui y a mené. Nous respectons la nouvelle attitude audacieuse du Gouvernement indonésien vis-à-vis du Timor oriental, qui nous semble très conforme aux valeurs de la nouvelle Indonésie démocratique. Les élections qui ont récemment eu lieu en Indonésie ont de fait été un modèle en leur genre.

Nous aurions également voulu féliciter le Gouvernement indonésien des Accords tripartites du 5 mai. Cela a constitué une mesure courageuse dans la mise en oeuvre de sa nouvelle politique. Et il nous semblait qu'avec cet Accord, nous pouvions espérer qu'il soit mis fin à plus de 20 ans de conflit entre l'Indonésie et la communauté internationale et à plus de 20 ans d'effusion de sang au Timor oriental.

Lors des préparatifs du scrutin, l'ordre et la sécurité au Timor oriental ont été des sujets de vive préoccupation. Nous avons donc été soulagés de voir le scrutin se dérouler dans la paix et l'ordre. Le Gouvernement indonésien mérite également qu'on reconnaisse le rôle qu'il a joué à cet égard.

Personne ne remet en question le résultat du scrutin. La volonté du peuple timorais n'aurait pu être plus claire. En dépit des tentatives de certaines factions au Timor oriental d'intimider la population, les Timorais ont afflué, avec courage, en grand nombre — plus de 98 % — pour saisir la première occasion qui leur était donnée depuis 24 ans de décider de leur propre avenir. Plus des trois quarts d'entre eux ont voté pour l'indépendance du Timor oriental. Nous les félicitons d'avoir eu le courage de voter et, surtout, nous devons respecter leur décision. La communauté internationale doit se tenir aux côtés du peuple timorais et veiller à ce que son choix démocratique devienne une réalité politique. Les dirigeants politiques indonésiens ont accepté les conséquences de la consultation. Pas seulement le Président Habibie, mais également les dirigeants de tous les autres grands partis indonésiens ont accepté la décision des Timorais, à savoir que le Timor oriental doit devenir indépendant, le moment venu.

Compte tenu de ces événements, qui, à un certain moment, semblaient si encourageants, ce qui s'est produit après le scrutin au Timor oriental est d'autant plus tragique, atroce et inutile. Nous avons tous vu sur nos écrans de télévision la violence et la brutalité qui au quotidien sévissent au Timor oriental. Nous avons tous lu des récits atroces. Nous avons des preuves irréfutables des Nations Unies et d'autres observateurs de ce qui se passe : les forces des milices ont saccagé et même attaqué des écoles situées près du complexe des Nations Unies. On rapporte que des femmes et des enfants sont déportés de force par camion vers le Timor occidental, alors que les hommes et les garçons restent sur place. Nous savons et nous craignons, étant donné ce qui s'est passé au Kosovo, ce que cela peut signifier. Une religieuse catholique décrit, dans un rapport, comment des enfants sont massacrés, y compris un jeune garçon à qui on a cloué les ongles à la tête et à qui on a déchiré des morceaux de peau. Nous savons à quel point certains sont terrifiés. Nous les avons vu escalader les barbelés pour essayer de se réfugier dans le complexe des Nations Unies. Il y a des milliers de personnes réfugiées dans les montagnes. La faim commence à se faire sentir, surtout parmi les jeunes enfants.

En vertu de l'Accord signé le 5 mai, l'Indonésie a pris la responsabilité de maintenir l'ordre public au Timor oriental. À ce jour, elle n'y est pas encore parvenue. L'imposition de la loi martiale n'a guère servi à rétablir l'ordre. En effet, selon certains rapports, la situation a peut-être même empiré, si c'était encore possible. Les forces armées indonésiennes ou ignoreraient les actes de barbarie commis au Timor oriental, ou y participeraient.

Si l'Indonésie n'est pas à même de s'acquitter de ses obligations découlant de l'Accord du 5 mai, elle doit autoriser la communauté internationale à l'aider à rétablir l'ordre et à assurer une transition sans entrave vers l'indépendance au Timor oriental. À maintes reprises, le Royaume-Uni a clairement fait savoir à l'Indonésie qu'il était désireux de fournir une assistance et un soutien concrets à une force multinationale chargée de rétablir la sécurité au Timor oriental. À ce jour, ces offres ont été déclinées par l'Indonésie, qui avance comme motif qu'elle est capable de rétablir la sécurité elle-même. Mais ses tentatives jusqu'à ce jour n'ont guère — et c'est un euphémisme — contribué à améliorer la situation sur le terrain.

Selon le Gouvernement indonésien, il lui faut davantage de temps. Nous le comprenons bien. L'ordre ne peut se rétablir du jour au lendemain. Mais chaque jour qui passe apporte son lot de morts, de maisons détruites, de gens innocents blessés, de réfugiés, de violence, de tragédies personnelles. Combien de temps le Gouvernement indonésien pense-t-il que nous devrons attendre? Combien d'autres personnes doivent-elles mourir avant que l'on prenne des mesures?

Tous les pays de la région de l'Asie et du Pacifique demandent que des mesures soient prises pour rétablir l'ordre. Toutes les chaînes de télévision diffusent des images atroces. Tous les journaux publient des photos horribles sur la situation au Timor oriental. Comment le Gouvernement indonésien peut-il nous assurer qu'il maîtrise la situation et qu'il n'y a rien de plus à faire.

Nous attendons avec intérêt le rapport que doit présenter la mission du Conseil de sécurité après leur visite à Dili. Nous nous félicitons du fait que le Gouvernement autorise l'assistance humanitaire internationale à entrer au Timor oriental. Des vols humanitaires et des travailleurs humanitaires doivent de toute urgence y être autorisés. Mais il ne suffit pas de permettre aux organismes d'assistance internationaux d'entrer, bien que ce soit une bonne chose. Le Gouvernement indonésien doit leur garantir des conditions de sécurité, ou alors permettre que d'autres le fassent.

Par dessus tout, le Gouvernement indonésien doit honorer les obligations qui sont les siennes aux termes de l'Accord tripartite du 5 mai. Il doit permettre à la Mission

des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), dont le rôle est légitime et reconnu, d'opérer sur tout le territoire. La MINUTO a un rôle central dans le processus que l'Indonésie a approuvé, qui doit mener de la phase II à la phase III et, enfin, à l'indépendance. Je dois rendre hommage à ceux qui se sont acquittés avec courage de leur mission dans des circonstances dont on ne peut dire qu'elles sont extrêmement difficiles et dangereuses.

Il faut absolument que l'armée indonésienne prenne immédiatement des mesures en vue de rétablir la sûreté et la sécurité au Timor oriental, conformément à leurs obligations internationales. Faute de quoi, l'Indonésie doit comprendre qu'elle sera tenue pour responsable par la communauté internationale.

Le Royaume-Uni est un ami de longue date de l'Indonésie. Nous souhaitons voir une Indonésie forte, unie et démocratique. Nous ne remettons pas en question la souveraineté ni l'unité indonésienne. Mais nous sommes horrifiés par la tragédie qui frappe le Timor oriental. Nous craignons que si elle continue, elle ne sape tous les progrès notables qu'a accomplis l'Indonésie ces douze derniers mois et qui ont fait l'objet de notre admiration. Nous lançons un appel au Gouvernement indonésien, au nom de ses obligations envers la communauté internationale et au nom de l'humanité, de prendre des mesures ou d'accepter que d'autres l'aident à le faire.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Notre séance d'aujourd'hui est une réaction appropriée face à l'aggravation soudaine de la situation au Timor oriental. Le Gouvernement de la Fédération de Russie est gravement préoccupé par les informations qui nous parviennent du Timor oriental qui font état d'anarchie générale, d'attaques armées contre des citoyens pacifiques et contre la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), de tueries de personnes tout à fait innocentes. Ces actes de violence doivent cesser immédiatement et les mesures qui s'imposent doivent être prises pour garantir la sécurité de la population et du personnel international.

La Russie, avec toute la communauté internationale, s'est félicitée de la conclusion des Accords du 5 mai 1999 entre l'Indonésie et le Portugal, et entre ces deux pays et les Nations Unies, au sujet du Timor oriental. Nous prenons note du rôle constructif du Gouvernement indonésien dans l'élaboration de ces Accords qui ont mis un point final à un conflit prolongé, qui a duré 24 ans, et qui ont permis qu'ait lieu une consultation populaire sur le statut futur de ce territoire. Cependant, ceux qui s'opposaient à l'indépendance du Timor oriental se sont livrés à des actes de violence.

De l'avis de la Russie, il faut aider le Gouvernement indonésien à rétablir l'ordre public au Timor oriental et à faire appliquer les résultats de la consultation. Dans de telles circonstances, les efforts devraient tout d'abord viser à mobiliser tout l'arsenal de moyens politiques dont disposent les Nations Unies afin de redresser la situation. La Russie cherche activement à apporter son aide en la matière. Nous espérons que le Gouvernement indonésien utilisera immédiatement tous les moyens dont il dispose pour mettre fin aux troubles au Timor oriental et pour honorer les obligations qui sont les siennes en vertu des Accords du 5 mai 1999.

Si les événements devaient prendre une autre tournure et si devait se poser la question de l'envoi d'une force internationale au Timor oriental, de l'avis de la Fédération de Russie, cela ne serait possible qu'à deux conditions : avec l'assentiment des autorités indonésiennes quant à cette force et après adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution appropriée qui en définirait le mandat. La Russie sera disposée, avec d'autres membres du Conseil, à envisager dans les plus brefs délais des mesures complémentaires en vue du règlement de la crise au Timor oriental, notamment au vu du rapport de la mission du Conseil de sécurité qui a été dépêchée en Indonésie.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que je viens de recevoir des représentants de l'Angola, du Cap-Vert, de l'Espagne, de la Grèce, de la Guinée-Bissau, de l'Iraq, de l'Italie, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la République islamique d'Iran, de Singapour, de la Suède, de l'Uruguay et du Viet Nam, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Coelho Da Cruz (Angola), M. Leao Monteiro (Cap-Vert), M. Arias (Espagne), M. Rokanas (Grèce), M. Da Gama (Guinée-Bissau), M. Hasar (Iraq), M. Fulci (Italie), M. Haque (Pakistan), M. Donigi (Papouasie-Nouvelle-Guinée), M. Nejad Hasseinian (République islamique d'Iran), M. Mahbubane (Singapour), M. Dahlgren

(Suède), M. Pérez-Otermin (Uruguay) et M. Ngo Quang Xuan (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Wensley (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie a suivi avec une inquiétude grandissante l'évolution de la situation au Timor oriental la semaine dernière. Nous sommes maintenant confrontés à une grave crise. L'ordre public s'est complètement effondré. Le meurtre, les incendies criminels, les actes de pillage, de violence et d'intimidation contre des civils innocents restent impunis. Les milices armées se déchaînent, et ce au vu des éléments des forces de sécurité indonésiennes qui ne cherchent pas à intervenir. Comme l'a dit hier le Secrétaire général, et à nouveau aujourd'hui, la situation est en train de sombrer dans l'anarchie. Une crise humanitaire est en train de se faire jour. Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer. Beaucoup ont été forcés de quitter le Timor oriental et ceux qui restent sont soumis à un harcèlement et à une intimidation constants. La fourniture de l'aide humanitaire a cessé car le personnel humanitaire n'est plus en sécurité.

La Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) en est arrivée au point où elle doit envisager de se retirer complètement du Timor oriental. Les fonctionnaires du Consulat australien à Dili ont dû également être retirés il y a deux jours car nous ne pouvons plus assurer leur sécurité.

Cette situation regrettable est apparue parce que les militaires indonésiens n'ont pas pu honorer l'engagement qu'a pris l'Indonésie d'assurer la sécurité au Timor oriental pour le processus de consultation et de transition des Nations Unies. Nous demandons à l'Indonésie d'accepter immédiatement le déploiement d'une force internationale autorisée par les Nations Unies afin d'assurer la sécurité nécessaire pour que la MINUTO reprenne ses activités.

N'oublions pas ce que les Nations Unies font au Timor oriental et la raison pour laquelle elles sont là. Elles sont là parce qu'on leur a demandé d'être là — c'est-à-dire, le Gouvernement indonésien, ainsi que le Gouvernement portugais — pour jouer un rôle dans la mise en oeuvre de l'accord historique conclu entre ces deux pays sur le règlement de la question du Timor oriental. Les Nations Unies ont été invitées par le Gouvernement indonésien à l'aider à conduire la consultation populaire du peuple timorais.

Nous demandons au Gouvernement indonésien de prendre l'engagement sans équivoque de respecter le résultat du scrutin du 30 août et de procéder sans retard au transfert du contrôle du Timor oriental aux Nations Unies, conformément aux dispositions de l'Accord du 5 mai.

Dans l'immédiat, le plus urgent est de rétablir la sécurité au Timor oriental. Le rétablissement de la paix et de la sécurité sur le territoire reste, indiscutablement, la responsabilité du Gouvernement indonésien. L'Indonésie doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à la violence, contrôler les milices, permettre le retour des personnes déplacées et entamer le processus de normalisation du territoire, et ceci dans l'immédiat.

Nous sommes préoccupés par la façon dont les actes de l'armée indonésienne discréditent l'Indonésie tout entière. Nous avons dit clairement à l'Indonésie, un de nos plus proches voisins, que nous sommes disposés à aider. Nous sommes prêts à contribuer à une force de sécurité multinationale, ainsi qu'à la conduire, afin d'aider l'Indonésie à rétablir l'ordre public et à permettre le retour intégral des Nations Unies. Un certain nombre de pays intéressés, dans notre région et au-delà, se sont déclarés prêts à se joindre à nous. Mais nous avons besoin de la coopération de l'Indonésie.

Le Secrétaire général l'a dit hier dans sa déclaration et l'a répété aujourd'hui, le moment est venu pour l'Indonésie de solliciter l'aide de la communauté internationale, sous la forme d'une force internationale. Mon Gouvernement est d'accord sur ce point et nous sommes disposés à jouer notre rôle.

Nous travaillons également avec nos partenaires des Nations Unies et avec des organisations non gouvernementales pour faire face à la situation humanitaire désastreuse. Le 9 septembre, l'Australie a annoncé qu'en tant que première mesure pour résoudre la crise, elle allait envoyer une assistance humanitaire au peuple timorais. Nous sommes prêts à fournir une assistance supplémentaire dès que la situation en matière de sécurité le permettra et dès que nous aurons une meilleure évaluation des besoins de la population dans tout le Timor.

Beaucoup a été investi dans la consultation populaire au Timor oriental. Nous l'avons tous reconnu : c'est un événement historique, et nous risquons aussi d'y perdre beaucoup. Les Timorais se sont exprimés dans leur im-

mense majorité en faveur de l'indépendance. Si la communauté internationale ne les appuie pas dans la réalisation de cet objectif, cela reviendrait à les abandonner.

L'Australie, pour sa part, ne le fera pas et ne pourra pas le faire. Nous invitons instamment l'Indonésie, en tant qu'ami et voisin, à ne pas le faire. Nous nous engageons à l'aider à rétablir la paix et la sécurité sur le territoire, et à créer les conditions permettant aux Timorais orientaux de reconstruire leur vie, conformément aux souhaits qu'ils ont exprimés si clairement lors de la consultation populaire.

Je dirais que l'Australie salue les changements importants survenus en Indonésie durant l'année écoulée, notamment les élections démocratiques qui ont eu lieu le 7 juin. L'économie indonésienne est en train de se redresser après la crise financière en Asie de l'Est. L'intérêt de l'Australie est de voir l'Indonésie engagée de façon constructive et réussie avec la communauté internationale, et non pas isolée et désavantagée à cause de la confrontation sur le Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Bélarus. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sychov (Bélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement de la République du Bélarus suit avec attention les événements au Timor oriental. Nous nous félicitons sincèrement du fait que la tenue de la consultation populaire au Timor oriental ait pu se faire grâce aux efforts des Gouvernements de l'Indonésie et du Portugal et se soit déroulée grâce à la participation et l'action de l'ONU.

Notre délégation partage les vues du Secrétaire général quant aux évaluations qu'il a faites lors de la séance du 3 septembre, immédiatement après la proclamation des résultats du scrutin. Nous estimons également que les résultats de la consultation de la population du Timor oriental ne justifient ni la célébration d'une victoire ni le constat d'une défaite. Ils marquent le début de la construction d'un État à part entière, processus dans lequel le soutien de l'ONU doit jouer un rôle majeur.

Malheureusement, les récents événements au Timor oriental suscitent une vive préoccupation chez la communauté internationale. Une transition pacifique vers l'indépendance s'est révélée une voie très complexe. Le Bélarus se félicite de l'attitude mesurée du Conseil de sécurité qui, à notre avis, permet au Gouvernement indonésien et à la population du Timor oriental de résoudre toutes les difficultés de l'étape de transition et de garantir la stabilité politique dans le pays.

En outre, nous partons du principe que la possibilité de règlement diplomatique et politique existe pour n'importe quelle crise. Ce qui compte, c'est la volonté de toutes les parties intéressées, à l'intérieur et à l'extérieur du Timor oriental, de respecter les résultats de la consultation populaire. Dans ce contexte, les dispositions de l'Accord entre l'Indonésie et le Portugal sur le Timor oriental, et les Accords entre l'ONU et les Gouvernements d'Indonésie et du Portugal du 5 mai 1999 doivent être intégralement appliqués.

Compte tenu de la tournure prise par les événements au Timor oriental, la priorité va à l'examen de toutes les mesures ultérieures que prendrait l'Organisation des Nations Unies, seul garant du processus de paix au Timor oriental. Nous avons la conviction que, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies qui confèrent au Conseil de sécurité la prérogative sur les questions de maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'ONU et la communauté internationale pourront s'acquitter des tâches véritablement historiques qui leur ont été confiées en cette phase.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est la représentante de la Finlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Rasi (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les États de l'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne - la Bulgarie, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie, la République tchèque et la Slovaquie – et l'État associé, Chypre, souscrivent à cette déclaration.

L'Union européenne est profondément choquée par les nouvelles qui nous parviennent du Timor oriental où après l'expression de la volonté démocratique de la population, le 30 août, une campagne délibérée d'intimidation et de violence a conduit à des tueries, des destructions et à la violation des droits humanitaires et des libertés les plus fondamentaux. La MINUTO qui a courageusement résisté aux intimidations et aux pressions, est maintenant obligée de retirer l'essentiel de son personnel de Dili. La Croix-Rouge et d'autres organisations humanitaires ont dû partir, de même que la plupart des médias internationaux. Donc, il ne reste plus de témoins impartiaux au Timor oriental. D'après les rapports, il ressort clairement que des centaines

– voire des milliers – de civils innocents, y compris des femmes et des enfants, ont été tués. Des dizaines de milliers de personnes ont pris la fuite ou ont été déplacées de force en dehors du Timor oriental.

L'Union européenne a fait part de sa profonde préoccupation aux autorités indonésiennes et leur a demandé instamment d'honorer pleinement leurs obligations sur les arrangements de sécurité aux termes des Accords du 5 mai 1999. Le Ministre des affaires étrangères de la Présidence a été également en contact direct avec ses collègues en Europe et ailleurs. Elle a discuté de la question avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan. De toute évidence, la communauté internationale partage la même inquiétude, et éprouve le même sentiment d'urgence quant à la gravité de la situation.

L'Union européenne souligne que la consultation populaire du 30 août 1999 reflète fidèlement la volonté du peuple du Timor oriental qui a fait un choix clair et démocratique en faveur de l'indépendance. Ce choix irréversible doit être respecté.

L'Union européenne rappelle sa position, exprimée dans sa déclaration du 27 août au Conseil de sécurité, à savoir qu'il est de la responsabilité du Gouvernement indonésien d'assurer la sécurité, la stabilité et l'ordre public au Timor oriental, de désarmer les milices et de demander des comptes aux auteurs des tueries.

L'Union européenne condamne dans les termes les plus fermes l'escalade des violences au Timor oriental et demande au Gouvernement indonésien de prendre des mesures immédiates en vue de rétablir l'ordre et de coopérer avec les Nations Unies. Il est essentiel de rétablir un environnement sûr afin que les gens puissent rentrer chez eux en toute sécurité. Nous demandons au Gouvernement indonésien d'accepter une présence armée internationale sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de l'aider dans cette tâche. L'Union européenne suit de près la situation et envisage d'autres mesures pour soutenir les efforts de la communauté internationale.

L'Union européenne est de plus en plus préoccupée par l'aggravation de la situation humanitaire au Timor oriental. Il faut rétablir les conditions propices à une reprise rapide de l'aide humanitaire, y compris l'accès sans restriction des organisations des Nations Unies et des organisations à vocation humanitaire ou s'occupant des droits de l'homme, aux régions où les personnes déplacées se sont rassemblées, y compris au Timor occidental. L'Union déplore l'attaque contre le quartier général du Comité international de la Croix-Rouge, ce qui a conduit à son évacuation, ainsi que les attaques contre les églises et leurs biens, et le meurtre et les dispersions des personnes qui y avaient cherché refuge.

L'Union rend hommage au courage et à l'efficacité du personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) qui a travaillé dans des conditions très difficiles.

L'Union européenne suit la situation de près; elle est prête à envisager d'autres formes de contribution en vue de répondre aux besoins du Timor oriental et de son peuple, dans le cadre du processus d'indépendance résultant de la consultation populaire.

Je voudrais dire que Malte souhaite s'aligner sur cette déclaration.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Lee See-young (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais exprimer la reconnaissance de ma délégation à vous-même, et à travers vous, aux membres du Conseil de sécurité pour avoir pris la décision de tenir ce débat public à une séance officielle face à l'aggravation de la crise au Timor oriental. Ma délégation espère sincèrement que cette réunion tragique va contribuer au rétablissement et au renforcement de la crédibilité et de l'autorité de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, vis-à-vis de l'opinion internationale et ce, en répondant efficacement et de façon responsable à la situation d'urgence au Timor oriental.

Nous avons noté avec appréciation, et aussi avec une vive inquiétude, les déclarations sur le Timor oriental que le Secrétaire général a faites hier et ce matin. Mon gouvernement déplore vivement la situation qui se dégrade rapidement au Timor oriental comme l'a dit le Secrétaire général, même après l'imposition de la loi martiale. Nous restons très préoccupés par le sort de dizaines de milliers de personnes déplacées à Dili et ailleurs.

Nous ne pouvons manquer de reconnaître l'initiative audacieuse du Gouvernement indonésien lorsqu'il a accepté d'organiser la consultation populaire au Timor oriental sous les auspices de l'ONU. Maintenant que la volonté librement exprimée des Timorais a été clairement confirmée de façon démocratique et ordonnée, grâce surtout à la coopération de l'Indonésie, nous avons la conviction que les résultats de la

consultation populaire devraient être le fondement unique permettant de faire cesser la tragédie au Timor oriental.

Aussi, demandons-nous instamment à toutes les parties concernées de réaffirmer leurs engagements de respecter les résultats de la consultation populaire et de continuer à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour les mettre en pratique et les respecter.

En tant qu'ami de longue date et proche de l'Indonésie, la République de Corée a suivi de près et avec appréciation les événements au Timor oriental et les mesures déjà prises par le Gouvernement indonésien afin de restaurer l'ordre et d'aider à soutenir les activités humanitaires.

Il reste que, compte tenu de la détérioration de la situation au Timor oriental, comme en rend compte le Secrétaire général dans sa déclaration, même après l'imposition de la loi martiale, l'on ne peut que réitérer l'appel lancé au Gouvernement indonésien pour qu'il continue de prendre les mesures nécessaires de façon plus vigoureuse afin d'assumer sa responsabilité de rétablir l'ordre, de protéger toutes les vies humaines et de faciliter les activités de la MINUTO dans l'accomplissement de son mandat.

En adoptant ces mesures urgentes, nous espérons vivement que l'Indonésie envisagera favorablement l'aide de la communauté internationale, comme le suggère le Secrétaire général, et acceptera les offres amicales faites individuellement ou collectivement à l'Indonésie pour l'aider à assumer sa responsabilité dans le rétablissement de l'ordre et de la sécurité pour la population du Timor oriental et à contribuer à l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont désespérément besoin.

Nous sommes encouragés de noter ce matin des signes de souplesse de la part des autorités indonésiennes à cet effet. Nous espérons qu'ils deviendront réalité le plus tôt possible.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre un hommage tout particulier au personnel — hommes et femmes — de la MINUTO et à tout le personnel humanitaire, notamment ceux qui restent volontairement et courageusement à Dili, pour les efforts inlassables, le dévouement et les sacrifices dont ils ont fait preuve dans cette situation si difficile durant le processus, de la consultation jusqu'à aujourd'hui. Notre reconnaissance va également à toux les membres de la mission du Conseil de sécurité au Timor oriental pour les efforts déployés à Jakarta, à Dili et de nouveau à Jakarta. Nous attendons avec intérêt leur rapport et leurs recommandations qui, nous l'espérons, conduiront à une action appropriée de la part du Conseil.

Enfin, je saisis cette occasion pour réaffirmer la volonté et la disponibilité du Gouvernement de la République de Corée de contribuer aux efforts des parties directement concernées et de la communauté internationale. Nous agirons en coopération avec eux en vue d'une solution rapide, pacifique et acceptable pour tous à cette situation précaire et tragique au Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Irlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ryan (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord associer pleinement ma délégation à la déclaration de l'Ambassadrice de la Finlande au nom de l'Union européenne.

Le Gouvernement et le peuple de l'Irlande ont été profondément choqués par les événements du Timor oriental suite à la consultation populaire du 30 août, et notamment après l'annonce des résultats dénués d'ambiguïté par le Secrétaire général, le 3 septembre.

Le 30 août, le peuple du Timor oriental a eu l'occasion, pour la première fois, d'exprimer sa volonté en ce qui concerne son avenir. En sa qualité de Représentant personnel de l'Union européenne, le Ministre irlandais des affaires étrangères, M. David Andrews, était présent pour observer l'événement. Son rapport, présenté au nom des groupes des observateurs de l'Union européenne, confirme clairement que le scrutin a été organisé par la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) de manière transparente et équitable et qu'il ne pouvait donc y avoir aucun doute que le résultat, quel qu'il soit, devait être considéré comme reflétant clairement la volonté du peuple du Timor oriental.

Il y a eu une vaste campagne systématique pour réfuter le résultat clair de cet exercice transparent d'autodétermination, par des intimidations et des actes de violence. Il y a de plus en plus de preuves qu'une politique brutale a été menée, se traduisant par des assassinats et des déplacements forcés, et visant à inverser le résultat de la consultation en forçant nombre de ceux qui ont voté pour l'indépendance à quitter le Timor oriental. Presque tous ceux qui auraient pu témoigner de ces événements devant le monde extérieur — le personnel des bureaux régionaux de la MINUTO, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des organisations humanitaires internationales, des organisations non

gouvernementales et des médias — ont été obligés de se retirer.

Qu'il me soit permis de rendre hommage au courage et à la détermination de tous les membres de la MINUTO. Je souhaite les remercier pour les efforts remarquables qu'ils ont déployés pour protéger, dans les circonstances les plus difficiles, ceux qui avaient cherché refuge dans le complexe des Nations Unies.

La responsabilité, quant à la tournure des événements, est imputable sans aucun doute aux autorités indonésiennes. Elles se sont engagées, au titre des Accords du 5 mai, à assurer la paix et la sécurité au Timor oriental. Face aux préoccupations grandissantes, elles ont insisté sur le fait que le maintien de la sécurité était leur prérogative, tout en excusant, de façon cynique, les activités abusives des milices. Il est maintenant clair aux yeux de tous que les autorités indonésiennes ne sont pas en mesure de maintenir la sécurité. Malgré la proclamation de la loi martiale, les forces armées indonésiennes ne sont pas capables, ou ne sont pas désireuses, d'empêcher les milices de menacer le personnel de la MINUTO encore en poste à Dili.

Le Secrétaire général a dit hier, dans sa déclaration, que des rapports font état de crimes contre l'humanité. Ma délégation a reçu des informations semblables, y compris des allégations de génocide. Si cela est le cas, les responsables doivent alors être appréhendés et jugés.

La communauté internationale a offert son aide aux autorités indonésiennes pour restaurer l'ordre public et les conditions qui permettront aux habitants du Timor oriental de rentrer chez eux en toute sécurité. Cette offre a été transmise directement par la mission dépêchée par le Conseil de sécurité. L'Irlande demande instamment au Gouvernement indonésien d'accepter cette offre d'aide au plus vite. L'Irlande exhorte également tous ceux qui ont une influence sur les autorités indonésiennes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour les persuader d'accepter cette offre.

La campagne de terreur déclenchée au Timor oriental a entraîné une crise humanitaire grave. L'aide humanitaire internationale est requise d'urgence si l'on veut éviter la famine et la maladie. Cependant, il ne saurait y avoir d'aide si les conditions de sécurité nécessaires ne sont pas en place. Il est clair que les personnes qui ont besoin de cette aide sont encore gravement menacées physiquement par ceux-là mêmes qui les ont déplacées. Il est également clair que les forces de sécurité indonésiennes sont incapables, voire réticentes, de contenir cette menace.

Nous avions de grands espoirs que par l'exercice d'autodétermination, conformément aux Accords du 5 mai, le statut de territoire non autonome du Timor oriental pourrait enfin être réglé, et ce, conformément à l'objectif de la Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, proclamée par les Nations Unies, qui touche à sa fin. Les événements prennent une tournure tragique mais, nous pensons, réversible si l'Indonésie accepte immédiatement l'offre d'aide. Sinon, cela aura pour effet de saper et de compromettre fondamentalement les relations de l'Indonésie avec ses amis de la communauté internationale. Il est difficile de croire que quiconque, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Indonésie, recherche délibérément un tel résultat.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Mabilangan (Philippines) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie pour cette occasion qui m'est donnée de prendre part à cette séance du Conseil de sécurité.

La situation du Timor oriental préoccupe profondément, et avec raison, nombre d'entre nous. La délégation philippine est gravement préoccupée par l'éclatement et la poursuite de la violence à Dili et dans d'autres villes du territoire, certains actes de violence ayant été dirigés contre les biens et le personnel des Nations Unies. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et nous sommes particulièrement endeuillés par les pertes de nombreuses vies humaines.

Nous souhaiterions également rendre un hommage particulier au personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), qui est courageusement resté fidèle à son engagement de servir la communauté internationale. Nous sommes heureux d'entendre qu'ils se trouvent dans un refuge sûr. Nous espérons également que leurs collègues qui choisissent de rester au Timor oriental ainsi que les personnes qui se sont réfugiées dans le complexe des Nations Unies resteront sains et saufs.

La dynamique politique interne au Timor oriental a toujours été complexe. C'est un territoire qui est déchiré depuis des décennies. La communauté internationale a toujours su que le règlement de la question du Timor oriental ne serait pas simple. Et cela se confirme. Il est donc important que le processus entamé par les Accords tripartites du 5 mai 1999 soit poursuivi pour aider la population du Timor oriental à réaliser ses aspirations collecti-

ves. Ce processus, garanti par l'accord solennel conclu par l'Indonésie, le Portugal et les Nations Unies, ne devrait pas être menacé par les actes de quelques-uns.

Le processus de consultation du 30 août a été l'aboutissement d'années d'efforts en vue d'un règlement juste et équitable de la question du Timor oriental, qui serait acceptable pour la communauté internationale. Un nombre écrasant de Timorais orientaux a participé aux élections de la semaine dernière, qui se sont déroulées pacifiquement et de manière impartiale.

L'organisation généralement judicieuse du scrutin du 30 août n'aurait pas été possible sans les efforts sincères faits par le Gouvernement indonésien pour honorer les engagements pris au titre des Accords du 5 mai. Je rappellerai également que le Gouvernement indonésien a contribué à élaborer les accords qui ont débouché sur le processus de consultation. La délégation philippine estime que l'Indonésie, un pays voisin et ami, membre comme nous de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), mérite notre reconnaissance.

Il est difficile de nier, cependant, que les récents actes de violence commis sur le territoire ont gravement entaché les réalisations du processus de consultation. Il est donc important que les groupes et les individus violents, qui continuent de semer la terreur et l'anarchie dans le territoire, soient arrêtés immédiatement. Les attaques violentes contre la population du Timor oriental mais aussi contre des religieux et des travailleurs étrangers — dont certains sont Philippins — des personnels des médias et de la force des Nations Unies ne sauraient continuer. Si l'on n'y met pas un terme, la violence sur le territoire pourrait encore aggraver la situation humanitaire qui est devenue déjà extrêmement précaire dans certaines régions du Timor oriental.

En vertu des Accords du 5 mai, le Gouvernement indonésien a la responsabilité exclusive de la sécurité au Timor oriental jusqu'à ce que l'Assemblée nationale indonésienne ait ratifié le résultat du processus de consultation. Nous espérons que l'Indonésie va déployer les efforts qui s'imposent pour restaurer l'ordre au Timor oriental et qu'il sera en mesure de le faire. Les autorités indonésiennes ont demandé un délai supplémentaire pour restaurer l'ordre et nous comprenons parfaitement cela. La proclamation par le Gouvernement indonésien de l'état d'urgence sur le territoire devrait constituer un pas dans la bonne direction. Le changement de la structure du commandement militaire au Timor oriental serait une autre nécessité urgente pour rétablir l'ordre et la paix sur le territoire. D'autres mesures résolues seraient essentielles pour restaurer et maintenir l'ordre au Timor oriental.

Pour les Philippines, il est important que la population du Timor oriental ait eu l'occasion, avec l'appui sans réserve de la communauté internationale, de décider de son avenir après l'aboutissement du processus des Accords du 5 mai. C'est également l'objectif que les parties à ces accords cherchaient à atteindre. Les Philippines sont donc disposées à apporter leur aide pour atteindre cet objectif. Nous continuerons de faire partie de la MINUTO — et nous renforcerons même notre engagement — jusqu'à la troisième phase du processus. Comme l'a dit le Secrétaire général hier, nous répondrons également favorablement si nous sommes appelés à participer à une force de maintien de la paix internationale des Nations Unies afin de rétablir l'ordre au Timor oriental, si cette action internationale fait l'objet d'un mandat en bonne et due forme du Conseil de sécurité et si elle favorablement accueillie par le Gouvernement indonésien.

Ma délégation prie instamment les membres du Conseil de sécurité d'envisager les mesures appropriées concernant le Timor oriental que pourraient prendre les Nations Unies au cours des prochains jours, sur la base de discussions et de consultations avec les parties concernées. Dans l'intervalle, nous appelons toutes les parties aux Accords du 5 mai à s'acquitter des obligations qu'elles ont prises en vertu de ces accords, de sorte que la question du Timor oriental trouve enfin une solution.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste encore près de 30 orateurs sur ma liste. Compte tenu de l'heure tardive, et avec l'assentiment des membres du Conseil, j'ai l'intention de suspendre cette séance pour une heure.

La séance est suspendue à 13 h 35.